

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°76-113 du 3 Mai 1976

modifiant les dispositions de l'article 9 des statuts de l'Industrie Béninoise des Textiles (IBETEX) approuvés par décret N°71-127/CP/MEP du 5 juillet 1971.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret N°71-127/CP/MEP du 5 juillet 1971, portant approbation des statuts de l'Industrie Béninoise des Textiles (IBETEX) ;
VU l'ordonnance N°76-6 du 26 janvier 1976, portant dénomination des sociétés d'Etat et d'économie mixte, des établissements publics à caractère industriel, commercial, social ou administratif et autres institutions de l'Etat ;
Sur proposition du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - La représentation de l'Etat au Conseil d'Administration de l'Industrie Béninoise des Textiles conformément au nombre fixé à l'article 9 des statuts de la Société approuvés par décret N°71-127/CP/MEP du 5 juillet 1971 sera assurée comme ci-après :

- le Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat ou son représentant,
- le Ministre des Finances ou son représentant,
- un représentant du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
- un représentant du Ministre du Commerce et du Tourisme,
- le Directeur Général de la Banque Béninoise de Développement.

.../...

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 3 Mai 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie
et de l'Artisanat,

Ampliations : PR 8 MIA 10 CS 6
MF-MCT-MDRAC 12 autres ministères
11 CNR 4 SGG 4 SPD 2 IBETEX 4 BBD 2
DPE-DGAJL-INSAE 6 DCE-DCI 2 IAA 1
DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc. 4 Chamb.
Com. 4 JORPB 1

Lieutenant-Colonel
Barthélémy OHOUENS

...